

# ACTION URGENTE

## UN KURDE CONDAMNÉ À MORT POURRAIT ÊTRE EXÉCUTÉ À TOUT MOMENT

**Hossein Khezri, qui appartient à la minorité kurde d'Iran, risque d'être exécuté à tout moment. La décision de « mettre en application » la peine de mort prononcée contre lui a été prise aux alentours du 17 novembre, après la publication d'une lettre qu'il a écrite depuis la prison et dans laquelle il décrit les actes de torture qu'il a subis.**

Hossein Khezri est un Kurde de 28 ou 29 ans condamné à mort pour « inimitié à l'égard de Dieu » en raison de son appartenance au Parti pour une vie libre au Kurdistan. Il affirme pourtant que ses activités étaient uniquement politiques. Fin octobre 2010, il a rédigé, à l'intention d'organisations internationales, une lettre qui a été publiée sur le site Internet d'un parti d'opposition le 6 novembre et dans laquelle il affirmait avoir été torturé dans des centres de détention appartenant aux pasdaran (gardiens de la révolution) à Kermanshah et Orumiyeh, dans le nord-ouest de l'Iran, ainsi que dans un centre de détention du ministère du Renseignement. Dans cette lettre, écrite depuis la section 12 de la prison d'Orumiyeh, il expliquait : « La date de mon exécution ne m'a pas été communiquée, j'ignore si ce sera demain, ou après-demain, ou cette nuit, et je n'ai pas le droit de recevoir des visites et je ne peux même pas dire à qui que ce soit que je suis toujours en vie. »

Hossein Khezri a été arrêté à Kermanshah en 2008 et condamné à mort à l'issue de son procès en 2009. Sa peine a été confirmée le 8 août 2009. Il a déclaré avoir été torturé et a réclamé une enquête mais sa demande a été rejetée en mars 2010. Le 11 avril 2010, il a été transféré de la prison centrale d'Orumiyeh vers un lieu inconnu, ce qui laissait craindre que son exécution fût imminente.

Au moins dix-sept autres Kurdes ont été condamnés à mort en Iran pour des motifs politiques. Parmi eux se trouve **Zeynab Jalalian**, une femme de 28 ans. Son avocat a rencontré le procureur de Téhéran en juillet 2010 et a déclaré qu'il espérait que la condamnation à mort de cette femme pourrait être annulée. Cependant, il n'avait toujours pas reçu de confirmation écrite début novembre et Zeynab Jalalian lui a dit, lors d'un entretien téléphonique le 2 octobre 2010, qu'elle était toujours condamnée à mort.

**DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en persan, en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :**

- exhortez les autorités iraniennes à ne pas exécuter Hossein Khezri et Zeynab Jalalian ;
- priez-les instamment de commuer leurs condamnations à mort et de les rejurer dans le cadre de procédures équitables, conformes au droit international, qui ne tiendront pas compte des éléments obtenus sous la torture ou par d'autres mauvais traitements ;
- dites qu'Amnesty International reconnaît que les États ont le droit et le devoir de traduire en justice les personnes soupçonnées d'infractions pénales dans le cadre de procédures conformes aux normes internationales d'équité des procès, mais qu'elle est fermement opposée à la peine capitale, qui constitue le châtiment le plus cruel, inhumain et dégradant qui soit.

**ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2010 À :**

Guide suprême de la République islamique d'Iran

Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei  
The Office of the Supreme Leader  
Islamic Republic Street – End of Shahid  
Keshvar Doust Street, Tehran,  
République islamique d'Iran

Courriel : [info\\_leader@leader.ir](mailto:info_leader@leader.ir)

via son site Internet :

<http://www.leader.ir/langs/fr/index.php?p>

[=letter](#) (en français)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

Responsable du pouvoir judiciaire

Ayatollah Sadegh Larijani  
Office of the Head of the Judiciary  
Pasteur St., Vali Asr Avenue, south of  
Serah-e Jomhuri  
Tehran 1316814737

République islamique d'Iran

Courriel : via son site Internet :

<http://www.dadiran.ir/tabid/75/Default.aspx>

(1er champ comportant une étoile : prénom ; 2e champ : nom de famille ; 3e champ : votre adresse électronique  
Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

**Copies à :**

Secrétaire général du Haut conseil des droits humains

Mohammad Javad Larijani  
Howzeh Riassat-e Ghoveh Ghazaiyeh  
Pasteur St., Vali Asr Avenue, south of  
Serah-e Jomhuri, Tehran 1316814737  
République islamique d'Iran

Fax : +98 21 3390 4986

Courriel : [bia.judi@yahoo.com](mailto:bia.judi@yahoo.com) (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « FAO Mohammad Javad Larijani »)

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.** Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 88/10. Pour plus d'informations :

<http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/038/2010/fr>

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## UN KURDE CONDAMNÉ À MORT POURRAIT ÊTRE EXÉCUTÉ À TOUT MOMENT

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Hossein Khezri et Zeynab Jalalian ont tous deux été déclarés coupables de « mohareb » (inimitié à l'égard de Dieu) en raison de leur appartenance au Parti pour une vie libre au Kurdistan (connu sous son acronyme kurde PJAK) et condamnés à mort.

Dans sa lettre, Hossein Khezri déclare avoir été torturé de diverses manières : il aurait été battu plusieurs heures par jours, des menaces auraient été proférées contre lui et sa famille et il aurait reçu des coups de pieds dans les parties génitales, ce qui aurait entraîné des saignements et un gonflement qui semble avoir duré 14 jours. Des coups de pieds dans ses jambes auraient ouvert une blessure de huit centimètres qui ne s'était toujours pas refermée fin 2010. Enfin, il écrit avoir reçu de violents coups de matraque sur tout le corps pendant 49 jours, ce qui l'aurait laissé couvert d'ecchymoses et aurait provoqué une inflammation. Il a déclaré que les autorités l'avaient transféré pour trois jours dans des locaux appartenant au ministère du Renseignement en février 2010 afin de l'interroger à propos de sa plainte. Cet épisode a entraîné la mort de son père, qui a été victime d'une crise cardiaque lorsqu'il a appris que Hossein Khezri avait été emmené de la prison : il a eu peur que son fils ait été exécuté. Selon Hossein Khezri, on lui aurait dit que s'il « avouait » à la télévision, sa condamnation à mort serait commuée en une peine d'emprisonnement.

Zeynab Jalalian a été condamnée à la peine capitale aux alentours de janvier 2009 par le tribunal révolutionnaire de Kermanshah. Elle avait auparavant passé huit mois en détention dans des locaux dépendant du ministère du Renseignement, où elle dit avoir été torturée. Durant cette période, sa famille ignorait ce qu'il était advenu d'elle. Elle n'a pas été autorisée à consulter un avocat pendant son procès qui, d'après ses dires, n'aurait duré que quelques minutes. La condamnation à mort de Zeynab Jalalian a été confirmée par la Cour suprême le 26 novembre 2009.

Au début du mois de mars 2010, Zeynab Jalalian a été transférée de la prison de Kermanshah vers un lieu inconnu, peut-être dans des locaux appartenant au ministère du Renseignement. Fin mars, au bout de plusieurs semaines, elle a été de nouveau transférée, cette fois à la section 209 de la prison d'Evin, à Téhéran, à des centaines de kilomètres de chez elle. À la fin du mois de juin 2010, des informations non confirmées indiquant que son exécution était imminente ont été largement diffusées, mais Zeynab Jalalian n'a pas été exécutée.

Les Kurdes sont l'une des nombreuses minorités que compte l'Iran. Ils vivent principalement dans l'ouest et le nord-ouest du pays, dans la province du Kurdistan et dans les provinces environnantes situées à la frontière des régions kurdes de Turquie et d'Irak. Ils sont victimes de discrimination dans les domaines religieux, économique et culturel (pour en savoir plus, consultez en anglais le rapport intitulé *Iran: Human Rights Abuses against the Kurdish minority*, juillet 2008, MDE 13/088/2008). Pendant des années, des organisations kurdes telles que le Parti démocratique du Kurdistan d'Iran (PDKI) et le Komala (Organisation révolutionnaire des travailleurs du Kurdistan) ont mené une lutte armée contre la République islamique d'Iran. Le Parti pour une vie libre au Kurdistan, créé en 2004, souhaite établir en Iran un « système démocratique au sein duquel tous les citoyens, Iraniens, Kurdes, Azéris, Balouches, Turkmènes, Arabes et tous les autres groupes ethniques s'inscrivant dans ce système démocratique pourraient s'administrer eux-mêmes ». Le PJAK a mené des attaques armées contre les forces de sécurité iraniennes mais a décrété un cessez-le-feu unilatéral en 2009, bien qu'il se livre encore à des affrontements armés qu'il qualifie de « légitime défense » contre les forces de sécurité. Le 19 octobre 2010, le PJAK a appelé à une résolution pacifique de la « question kurde » en Iran. Cette déclaration faisait suite à une attaque menée contre un défilé militaire à Mahabad, le 22 septembre 2010, qui a fait 12 morts et des dizaines de blessées, principalement des femmes, et que les autorités iraniennes ont imputé à Israël et aux États-Unis, et à l'attaque à main armée d'un poste de police de Sanandaj, le 7 octobre, lors de laquelle quatre policiers et un civil ont trouvé la mort. Aucun des deux attentats n'a été revendiqué. Amnesty International condamne les agressions contre des civils de même que les attaques menées de façon disproportionnée et sans discrimination qui violent les principes fondamentaux du droit humanitaire.

Au moins 17 autres Kurdes – 16 hommes et une femme – seraient dans le quartier des condamnés à mort en raison de leur appartenance présumée à des organisations kurdes interdites et de leurs activités pour le compte de ces groupes. Il s'agit notamment de Habibollah Latifi, Sherko Moarefi, Anvar Rostami, Rostam Arkiya, Mostafa Salimi, Hassan Talai, Iraj Mohammadi, Rashid Akhkandi, Mohammad Amin Agoushi, Ahmad Pouladkani, Sayed Sami Hosseini, Sayed Jamal Mohammadi, Mohammad Amin Abdolahi, Ghader Mohamadzadeh, Aziz Mohammadzadeh and Habibollah Golparipour. Le 4 novembre, en Iran, des prisonniers politiques, dont Hossein Khezri, ont lancé une campagne depuis leur prison contre la lapidation et les exécutions en menant une grève de la faim pendant une journée.

Action complémentaire sur l'AU 88/10, MDE 13/104/2010, 19 novembre 2010

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

